Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour de nombreux apiculteurs, un compagnon inséparable de travail.

De format toujours pratique, il prend aisément place dans la poche. Une place est réservée pour les notes à prendre, pour les adresses, pour le temps, pour les factures à établir avec double, pour une comptabilité simple, pour les pesées, etc. Il contient comme toujours de nombreux renseignements administratifs, pratiques avec la présentation de généralités en cours ainsi que de quelques rétrospectives. Les bricoleurs ont aussi à leur disposition les mesures très précises relatives à la construction des différentes ruches, cadres, etc., et les éleveurs de reines y trouvent également les renseignements utiles pour les phases successives de la transformation de l'œuf en reine, abeille ou bourdon. Sans compter les précieux renseignements relatifs aux assurances de la Romande, l'Agenda apicole romand est véritablement un excellent auxiliaire pour l'apiculteur. C'est à l'Imprimerie de la Béroche, à Saint-Aubin (Neuchâtel), que l'on peut l'obtenir en versant le montant de Fr. 5.90 au compte de chèques postal n° 20 - 984. *Rédaction.*

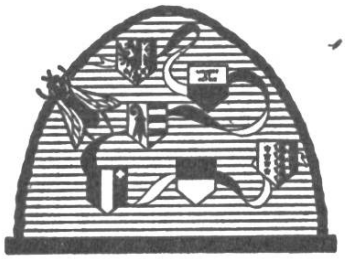

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Maurice Benon, Massonnens

La mort vient de frapper à nouveau dans les rangs de notre société en nous enlevant un cher membre, en la personne de M. Maurice Benon, ravi subitement à l'affection de sa famille à l'âge de 48 ans, victime d'un infarctus du myocarde.

Cette tragique disparition a jeté la consternation dans la région où le défunt était bien connu et estimé. D'un caractère toujours gai et souriant il comptait de nombreux amis.

L'auteur de ces lignes qui a fréquenté l'école primaire avec le défunt, en garde un très bon souvenir.

Peintre de son métier, il travaillait dans une entreprise de Romont où il était très estimé de son patron et de ses collègues.

Travailleur infatigable, il savait mettre la main à tout et était toujours prêt à rendre service.

Il y a quelques années, il avait acheté l'ancien bâtiment scolaire qu'il avait complètement restauré de ses mains et grâce à son savoir faire, cet immeuble avait pris une belle allure. Malheureusement, il n'a pas joui longtemps des fruits de son dur travail.

Dans ses rares moments de loisirs, M. Benon s'occupait encore de plusieurs colonies d'abeilles qu'il soignait en apiculteur avisé et qui faisaient sa joie.

C'était un membre très fidèle que l'on rencontrait toujours avec plaisir.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances et nous l'assurons que nous gardons un bon souvenir de son cher défunt. *J. C.*

† Edmond Zulauff

Une triste nouvelle pour la section du Pays-d'Enhaut se répandit au milieu de la semaine ; Edmond Zulauff venait de décéder le 3 septembre à la suite d'un accident dans sa grange où il fit une chute d'un tas de foin. Il était âgé de 83 ans.

M. Zulauff, agriculteur émérite s'est intéressé à l'apiculture dès son jeune âge. Après avoir fait partie de la section des Alpes durant 2 à 3 ans, il fonda en 1917, avec l'aide de quelques collègues (actuellement tous décédés), la section du Pays-d'Enhaut.

Durant 52 ans il fut membre du comité et plus de 45 ans secrétaire-caissier. De toute cette durée il n'a manqué qu'une seule assemblée et pour cause, c'était pour son mariage. Ce fut pour tous ses collègues un plaisir de travailler avec lui.

Les abeilles furent quelque chose de sacré pour lui. Alors que j'étais tout jeune apiculteur il eut la malchance de voir tout son rucher atteint par la loque et dut le brûler. Ce fut presque un deuil pour lui. Il y a une année environ, il dut déplacer son rucher et, comme le chalet de Jean, il le fit plus beau qu'avant.

Nous perdons en Edmond Zulauff un apiculteur fidèle, dévoué, serviable. Nous garderons un bon souvenir et espérons qu'un de ses petits-fils suivra sa trace si bien marquée.

Nous présentons à ses filles nos sentiments de sympathie.

Pour le comité : D. Ramel.

† Mme Vve Paul CUCHE

La Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs a perdu un de ses membres en la personne de Mme Vve Paul Cuche décédée dans sa 71e année, après une pénible maladie. Mme Cuche vivait chez son fils qui exploite le domaine paternel. C'est en 1962 à la suite du décès de son mari, que Mme Cuche décida de garder le rucher et devient membre de notre société. C'était une personne simple, d'une grande générosité qui comptait de nombreux amis, qui appréciaient son agréable caractère.

Nous garderons de ce membre le meilleur souvenir et réitérons à sa famille l'expression de notre vive sympathie. *Le comité.*

† Louis Voutaz

Le 27 septembre 1969, on a enseveli à Sembrancher, M. Louis Voutaz, ancien président de la Centrale romande des miels, à l'âge de 79 ans.

M. Voutaz a été nommé membre du Conseil d'administration de la CRM à sa fondation le 23 octobre 1954. Il en a été le vice-président jusqu'au 13 avril 1957 date à partir de laquelle il devint président, charge qu'il assuma jusqu'au 5 mai 1960.

Pendant toute son activité il prit une part énorme au développement de la Centrale. Commerçant avisé, il fut toujours de bon conseil et avait à cœur la bonne marche de la société. La Centrale du miel lui doit beaucoup.

Reconnaissante de toute cette féconde activité, la Centrale romande des miels prie la famille de croire à sa sympathie et lui adresse ses condoléances les plus sincères. *Le Conseil d'administration.*

Comptes rendus

Société d'apiculture La Chaux-de-Fonds et environs

C'est à la Brasserie de la Poste, le 25 octobre à 14 heures que le président Fernand Aubry ouvre la séance de l'assemblée générale d'automne.

La participation des membres est satisfaisante. Quelques absents expriment par lettres leurs regrets de ne pouvoir passer un après-midi avec tous les amis apiculteurs.

Le procès-verbal de la dernière assemblée donne entière satisfaction et M. Baehler en est vivement remercié.

Le rapport du caissier est approuvé car il montre que la caisse qui a dû faire face à diverses dépenses extraordinaires telles, que cadeaux aux jubilaires et organisation de la fête cantonale aux Planchettes est toujours en bonne situation. M. Santschi est également vivement remercié pour son excellent travail.

Le président est heureux de féliciter au nom de tous, nos collègues Tell Matile pour 25 ans d'activité et Humbert Leschenne pour 40 ans. Tell Matile qui n'a plus d'abeilles se fait un plaisir de rester membre de la section.

Les démissions sont dues à un décès et un départ de la localité. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau membre M. Daniel Amstutz.

Dans les divers, il a été décidé que la prochaine assemblée aurait lieu le soir. L'assemblée se termina par un échange vibrant et constructif de conseils, de renseignements et de tours de main. Vivement le printemps, tel fut le dernier souhait de tous. *D. L.*

Activité de la Section du Gros-de-Vaud en 1969

Lors de l'assemblée générale du 9 février, il n'a pas été possible de procéder à la distribution des souvenirs, à nos membres vétérans. Nous avons profité de notre visite de rucher du printemps pour faire une petite assemblée et remettre à nos bénéficiaires ce dont ils avaient droit, à savoir : 8 plaquettes pour 40 ans d'activité et 19 cendriers pour 25 ans de fidélité dans la société.

Le dimanche 25 mai, la section a eu le plaisir de visiter au cours de l'après-midi, le rucher de M. Cherpillod, à Moudon. Ce pavillon construit par son propriétaire, est bien situé, face à la vieille ville, sur une éminence ensoleillée ; habité par de superbes colonies, il a fait l'admiration de chacun. Nos remerciements à M. et Mme Cherpillod pour leur aimable réception.

Course de la société : elle s'est déroulée dans le Valais, le dimanche 13 juillet. A Saint-Maurice, nous avons été reçus par M. Richard, inspecteur cantonal des ruchers du Valais. Entre Saint-Maurice et le Bois-Noir, visite de la pépinière d'élevage de M. Jacquemoud, ainsi que du rucher de M. Richard. Nous avons pu constater l'effort de nos collègues valaisans dans la sélection

de leur race « carnica », issue au cours d'un travail systématique dès la race carniolienne.

La visite du lac Champex au début de l'après-midi fut très appréciée. Chacun a pu depuis cette belle région, prendre un bain d'air frais.

Sur le chemin du retour, c'est aux Combes de Martigny que nous avons été reçus par M. Joseph Jacquemoud. Son rucher de production nous a fait très bonne impression et surtout ces magnifiques hausses pleines ont été enviées par les membres de notre section. Nous félicitons M. Jacquemoud, ses collaborateurs et le remercions pour son aimable collation ; car après une petite marche sous la chaleur, un verre de « Fendant » fut le bienvenu.

Pour terminer le programme apicole, notre société, conjointement avec les sections d'Orbe et de la Menthue, se sont réunies à Vuarrens pour une soirée instructive et récréative : exposé de M. Maquelin sur la vie des pucerons, suivi d'un film commenté par M. Hättenschwiler. La fanfare de Vuarrens, dirigée par M. Auberson Marcel, ancien président de la section, anima agréablement cette soirée ; nous la remercions très chaleureusement.

En concluant ce rapport, signalons qu'au début de l'année, M. Francis Brochon nous a quitté pour un autre monde. Nous réitérons notre sympathie à Madame et à ses enfants. *Le comité.*

Montagnes neuchâteloises

L'assemblée générale obligatoire d'automne fixée au samedi 8 novembre à 14 heures au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds a été bien revêtue. L'ordre du jour était important et prévoyait, après sa liquidation, une conférence sur l'élevage et les races d'abeilles, conférence illustrée par un film de M. Th. Ruckstuhl de Saint-Cergue.

Les premiers numéros de l'ordre du jour, procès-verbal, rapports de gestion et des vérificateurs sont rapidement passés en revue.

La gestion. M. Scheidegger président donne un fidèle reflet de l'activité de la société durant l'exercice écoulé. Le temps a entravé le programme établi ; la récolte fut insignifiante ; les mises à ban de certains territoires par suite de maladies épizootiques, entravent le travail mais sont jugées nécessaires. Le concours des ruchers s'est effectué dans des conditions défavorables à cause du mauvais temps persistant mais, les 5 concurrents de la section ont tout de même récolté le fruit de leur travail. Pour les 3 médailles d'or et les 2 médailles d'argent obtenues, les concurrents sont chaleureusement applaudis.

La caisse. Pour raison de santé, notre dévoué caissier M. Paul Roy demande son remplacement, des vœux de rétablissement lui sont adressés. L'exercice écoulé laisse apparaître un petit déficit de Fr. 32.— mais il n'y a pas péril en la demeure et les comptes, sur demande des vérificateurs, sont acceptés à l'unanimité.

Rapport des conseillers. Le travail fut aussi perturbé par le temps. L'instruction par le Liebefeld eut lieu au cours de 4 séances et c'est aussi 4 séances de vulgarisation au sein de la section qui purent avoir lieu en cours d'exercice. Remerciements à nos deux dévoués collègues, MM. G. Ducommun et Th. Baillod.

Nominations statutaires. Au comité, pour différents motifs, âge, maladie, départ de la région, etc. quatre membres sont à remplacer : MM. G. Ducommun, P. Roy, J.-P. Calame et P. Gerber. Ils sont remplacés par MM. Gindrat, de La Chaux-de-Fonds, Marcelin Matthey de La Brévine, Ed. Huguenin et H. Matthey du Locle.

Le mandat de l'actuel représentant neuchâtelois au comité de la Romande G. Matthey, arrive à échéance en mars 1970. La candidature du président de la section, M. Scheidegger sera transmise à la fédération cantonale.

Activité en 1970. Indépendamment de ses projets, le comité recevra avec plaisir tous les désirs qui lui seront présentés.

Modifications des statuts. Dans un but très louable, le comité proposait une modification des articles 5 et 14. Les avis exprimés au cours de la discus-

sion ne furent pas tous favorables au changement préconisé et la question fut remise au comité pour nouvel examen plus approfondi de la proposition.

Divers. C'est M. G. Ducommun qui est chargé de l'organisation de la commission d'élevage au sein de la section. Les membres que la question intéresse, s'adresseront à France 29, Le Locle.

La conférence et le film. M. Ruckstuhl n'est pas un inconnu chez nous aussi avait-il l'occasion de serrer des mains amies dans les Montagnes neuchâteloises puisque, à deux reprises cet été, il avait parcouru nos campagnes en qualité de membre du jury du concours des ruchers. Pour résumer une conférence aussi instructive et à la portée de chacun, il faudrait de nombreuses pages. Nous dirons seulement qu'indépendamment du film, c'est un véritable tableau vivant de tout ce qui concerne l'élevage et l'apiculture en général qui nous a été exposé. De multiples détails d'ordre pratique, des conseils basés sur une longue expérience dans tout ce qui touche à l'apiculture donnent à la conférence de M. Ruckstuhl une réelle valeur. De semblables occasions nous permettent de constater que de nombreuses lacunes subsistent encore dans nos exploitations et doivent par conséquent disparaître. Les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises réitèrent leurs remerciements au conférencier de Saint-Cergue pour son film et sa très intéressante causerie. *G. M.*

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle lundi 8 décembre 1969 au local, rue Cornavin 4, Grappe Genevoise, à 20 h. 30 : commémoration de l'Escalade.

Réunion amicale mensuelle du 12 janvier 1970 au même local, à 20 h. 30. Sujet : voyage et apiculture en Slovaquie. Causerie avec diapositives par M. le Dr Paul Zimmermann. Couronne des Rois. *Le comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

La *réunion amicale* de décembre aura lieu, comme de coutume, le samedi 20 décembre 1969, à 20 h. 15, au Café de Grancy, 1, avenue du Rond-Point. Sujet : films récréatifs. *Le comité.*

Société d'apiculture « Jura nord »

Chaque membre et ami sont cordialement invités à participer à notre assemblée générale d'automne, qui est fixée au dimanche 14 décembre prochain à Delémont, au Restaurant Central à 14 heures.

Ordre du jour : statutaire. Il sera suivi d'une intéressante conférence et présentation d'un film. D'ores et déjà, réservez-nous votre après-midi.

Le comité.

TABLE DES MATIÈRES 1969

Société romande d'apiculture

Avis administratifs	4, 92, 172, 282
Vétérans 1969, E. Bassin	5, 146
Concours des ruchers, A. Jaquier	5, 40
Conférenciers avec projections	5
Contrôle du miel en 1968, O. Schmid	6
D'un an à l'autre, G. Matthey	8
Assemblée des délégués 1969, Bovey-Chassot	34
Comptes 1968, Merminod/Bovey	35
Budget 1969, Merminod	88